

Réforme des retraites Macron, c'est toujours NON !

Pour un 31 janvier encore plus fort !

26/01/2023

Les arguments du Gouvernement, relayés par la Direction générale, ne tiennent pas la route. Voici pourquoi :

« Notre système de retraite est en péril. Il va être déficitaire en 2030 ! »

PEUT-ÊTRE...

Peut-être, et seulement à hauteur de 0,6% sur un budget de 332 milliards d'euros. En attendant, il est excédentaire :

- 2021 : solde positif de 900 millions d'euros,
- 2022 : c'est plus de 3,2 milliards d'euros.

D'ailleurs, le Conseil d'Orientation des Retraites avait estimé, il y a 15 ans, un déficit de 2 à 2,5 %. Nous en sommes très loin !

« Il n'y a pas d'autres moyens que d'augmenter l'âge légal de départ en retraite ! » FAUX

Le Gouvernement, comme le patronat, répètent sans cesse : « si nous vivons plus longtemps, il est normal de travailler plus longtemps. » Ils oublient de rajouter que notre « espérance de vie en bonne santé » est autour de 64 ans et l'écart est de 6 ans entre un ouvrier et un cadre !

Leur cynisme est de mettre au même niveau les 0,6 %, de déficit possible et 2 ans de notre vie à travailler en plus plutôt que d'arriver en retraite en bonne santé.

« Les régimes spéciaux sont injustes ! » FAUX

Notre régime spécial prend en compte, mais pas que, les effets de la pénibilité de nombreux métiers à la RATP. Pour le supprimer, le Gouvernement rassure et dit qu'il y aura un autre dispositif qui prendra en compte la pénibilité. Problème, depuis 2008, c'est l'arlésienne à la RATP et d'ailleurs, le Gouvernement a supprimé des facteurs de pénibilité de la liste officielle mais pas les pénibilités. La construction repose sur la production d'une preuve médicale que chaque travailleur.euse devra apporter en fin de carrière.

Nous le réaffirmons, les départs anticipés pour permettre un départ en bonne santé, notre système est le plus simple. L'anomalie n'est pas que les agents RATP des tableaux A et B en bénéficient, c'est que, dans le pays, d'autres travailleur.euses exposé.e.s à de la pénibilité n'en bénéficient toujours pas !

**Pour défendre nos droits à la retraite,
toutes et tous en grève et en manifestation !**

Mardi 31 janvier 2023 - 14h00 Place d'Italie

Nous ne pouvons pas financer autrement nos retraites !

FAUX

Pour rappel, dans le cadre du projet échoué de la retraite par points de 2019/2020, le Président Macron avait envisagé « une grande conférence sociale sur le financement des retraites ». Et bien, nous attendons encore en 2023.

Pourtant, de l'argent, il y en a et de nouvelles ressources peuvent être trouvées facilement :

- +1 million d'emplois créés, en réduisant notamment le temps de travail sans baisse de salaire = +110 milliards d'€ de cotisations retraites.
- 300 000 emplois créés, rien que dans la santé = +5 milliards d'€ par an.
- 5 % d'augmentation générale des salaires = +9,5 milliards d'€.
- L'égalité salariale femme/homme = +6,5 milliards d'€.
- Le CAC 40 a encore reversé, en 2022, 80 milliards de dividendes. Ils ne sont quasiment pas taxés et la plus grosse partie provient des exonérations fiscales et sociales accordées par le Gouvernement.
- Taxons les revenus financiers à hauteur de ceux du travail !

19 janvier 2023 : Acte 1

Les agents RATP ont fait une entrée fracassante dans le mouvement par la grève bien sûr, et celles et ceux qui étaient présent.e.s dans la manifestation, ont pu mesurer l'ampleur de la mobilisation.

31 janvier 2023 : Acte 2

Le Gouvernement n'a pas bien entendu le rejet massif de sa réforme injuste, brutale et inefficace à moyen et long terme. Il nous faut donc, tous ensemble, remettre la pression **pour gagner le retrait de ce projet de loi.**



Communiqué commun des organisations syndicales représentatives de la RATP

Nous, organisations syndicales représentatives de la RATP -CGT, FO, UNSA et CFE-CGC- réaffirmons ce jour dans l'unité notre hostilité à la réforme des retraites voulue par l'exécutif et en exigeons le retrait.

Nous affirmons notre détermination à construire un mouvement d'ampleur avec l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du pays. A cet égard, nous appelons tous les agents de l'entreprise à exprimer leur refus de cette contre-réforme des retraites en participant à la grève et à la manifestation du **mardi 31 janvier, journée d'appel interprofessionnel, public et privé.**

Les organisations syndicales de la RATP sont convenues de se revoir à partir du 1^{er} février pour convenir des suites à donner.

Paris, le 25 janvier 2023